

* Commentaires du 10 novembre 2013 *

Les exégèses de Mme Marie-Noëlle Thabut



A propos de Marie-Noëlle Thabut : elle a fait des études de droit, puis d'exégèse. Elle s'est beaucoup investie dans la pastorale liturgique et l'initiation biblique, à travers des cours, des conférences et des voyages en Terre sainte. Elle est surtout connue du grand public grâce à ses émissions sur Radio Notre-Dame, ses commentaires dans Magnificat et son grand ouvrage sur les années liturgiques, *L'intelligence des Écritures*, pour comprendre la parole de

Dieu chaque dimanche en paroisse, paru chez Soceval.

32^{ème} dimanche – ordinaire – 10 novembre 2013 – Année C

» *Il n'est pas Dieu des morts mais des vivants* «

1. Les textes de ce dimanche

1. 2 M 7, 1-2.9-14
2. Ps 16, 1.3ab, 5-6, 8.15
3. 2 Th 2, 16-17 ; 3, 1-5
4. Lc 20, 27-38

PREMIÈRE LECTURE 2 M 7, 1-2.9-14

Deuxième livre des Martyrs d'Israël

7

- 01 Sept frères avaient été arrêtés avec leur mère. A coups de fouet et de nerf de bœuf, le roi Antiochus voulut les contraindre à manger du porc, viande interdite.
- 02 L'un d'eux déclara au nom de tous : « Que cherches-tu à savoir de nous ? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères. »
- 09 Le deuxième frère lui dit, au moment de rendre le dernier soupir : « Tu es un scélérat, toi qui nous arraches à cette vie présente, mais puisque nous mourons par fidélité à ses lois, le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle. »
- 10 Après celui-là, le troisième fut mis à la torture. Il tendit la langue aussitôt qu'on le lui ordonna, et il présenta les mains avec intrépidité,
- 11 en déclarant avec noblesse : « C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de sa Loi je les méprise, et c'est par lui que j'espère les retrouver. »
- 12 Le roi et sa suite furent frappés du courage de ce jeune homme qui comptait pour rien les souffrances.

- 13 Lorsque celui-ci fut mort, le quatrième frère fut soumis aux mêmes tortures.
14 Sur le point d'expirer, il parla ainsi : « Mieux vaut mourir par la main des hommes, quand on attend la résurrection promise par Dieu, tandis que toi, tu ne connaîtras pas la résurrection pour la vie éternelle. »

PREMIÈRE LECTURE - l'exégèse de Mme Thabut : 2 M 7, 1-2.9-14

Ce texte marque une étape capitale dans le développement de la foi juive : c'est l'une des premières affirmations de la Résurrection des morts. Nous sommes vers 165 avant J.C., en un moment de terrible persécution déclenchée par le roi Antiochus Épiphane. Il était très certainement mégalomane et voulait être révéré comme un dieu. Pour obliger les Juifs à renier leur foi, il exigeait d'eux des gestes de désobéissance à la Loi de Moïse : cesser de pratiquer le sabbat, offrir des sacrifices à d'autres dieux que le Dieu d'Israël, manquer aux règles alimentaires de la Loi juive... Leur fidélité a conduit de nombreux Juifs au martyre : plutôt mourir que de désobéir à la Loi de Dieu. Mais paradoxalement, c'est au sein même de cette persécution qu'est née la foi en la Résurrection : car une évidence est apparue, qu'on pourrait exprimer ainsi : puisque nous mourons par fidélité à la loi de Dieu, lui qui est fidèle nous rendra la vie.

Aujourd'hui, nous lisons un passage de l'histoire de sept martyrs, sept frères, torturés et assassinés par Antiochus Épiphane. C'est cette extraordinaire découverte de la foi en la Résurrection qui les a soutenus : « Puisque nous mourons par fidélité à ses lois, le Roi du monde (sous-entendu le véritable Roi du monde) nous ressuscitera pour une vie éternelle ». On a donc là une affirmation très claire de la Résurrection ; et une résurrection, on l'aura remarqué, très charnelle : l'un des frères parle de *retrouver ces membres* : « C'est du Ciel que je tiens ces membres, mais à cause de sa Loi je les méprise, et c'est par lui que j'espère les retrouver ».

C'est presque la première affirmation de cette foi dans la Bible* : jusque-là, on y parlait relativement peu de l'après-mort ; l'intérêt se concentrait sur cette vie et sur le lien vécu ici-bas entre Dieu et son peuple. Ce lien qu'on appelait l'Alliance. On s'intéressait à l'aujourd'hui du peuple, au lendemain du peuple, et non au lendemain de l'individu. Après la mort, le corps était déposé dans la tombe, « couché avec ses pères », selon la formule habituelle. On pensait que seule une ombre subsistait dans le « shéol », lieu de silence, de ténèbres, d'oubli, de sommeil.

Peu à peu, parce qu'on sait que Dieu est le Dieu de la vie, on commence à espérer qu'un jour l'humanité sera délivrée de la mort ; c'est Isaïe, par exemple, qui dit « Dieu fera disparaître la mort pour toujours ; le Seigneur Dieu essuiera les larmes sur tous les visages, et dans tout le pays, il enlèvera la honte de son peuple. Il l'a dit, lui, le Seigneur » (Is 25, 6). Mais pendant bien longtemps, la résurrection d'un corps mort a paru comme le type même des choses impossibles ; Ézéchiël, par exemple, prend cette image pour annoncer quelque chose d'incroyable, la restauration du peuple (il ne parle pas de l'individu) ; il parle au moment du désastre de l'Exil à Babylone : alors que le peuple a tout perdu, Ézéchiël annonce contre toutes les apparences, le sursaut du peuple, son renouveau : oui, le peuple revivra, il retrouvera sa force, il se relèvera ; pour oser dire une chose pareille, Ézéchiël s'appuie sur sa foi : Dieu ne peut manquer à sa promesse, le peuple élu reste le peuple élu. Cette annonce de relèvement du peuple, Ézéchiël la dit en images : il décrit un immense champ de bataille jonché d'ossements, les cadavres d'une armée vaincue ; tout le monde

sait que rien ne les ressuscitera ; eh bien, moi je vous dis (c'est Ézéchiél qui parle), votre peuple ressemble à cela : il est anéanti comme ces cadavres et à vues humaines, il n'y a plus aucun espoir, mais aussi vrai que Dieu est le Dieu de la vie, votre peuple va se relever, comme si ces ossements se recouvraient soudainement de chair, de muscles, de peau, comme si le sang, à nouveau, coulait dans leurs veines. » Dans cette fameuse vision d'Ézéchiél, qu'on appelle la vision des ossements desséchés (Ézéchiél 37), il ne s'agit donc pas encore de résurrection individuelle. Bien sûr, après coup, on se dit « Ézéchiél ne croyait pas si bien dire » : par sa bouche l'Esprit-Saint annonçait beaucoup plus qu'Ézéchiél n'en avait lui-même conscience.

On a donc aujourd'hui avec le texte des Martyrs d'Israël une étape beaucoup plus avancée du développement de la foi d'Israël : la découverte de la foi en la résurrection des corps n'a été possible qu'après une longue expérience de la fidélité de Dieu : et alors tout d'un coup, c'est devenu une évidence que le Dieu fidèle, celui qui ne nous a jamais abandonnés, ne peut pas nous abandonner à la mort, quand nous acceptons de mourir par fidélité justement.

C'est donc une étape capitale sur le chemin de la découverte de Dieu ; mais seulement une étape : une étape provisoire, qui sera, à son tour, dépassée : pour l'instant, on envisage la résurrection seulement pour les justes. Ceux qui sont morts de leur fidélité à Dieu, le Dieu fidèle les ressuscitera. C'est ce que dit le quatrième frère : « Mieux vaut mourir par la main des hommes quand on attend la résurrection promise par Dieu, tandis que toi, tu ne connaîtras pas la résurrection pour la vie éternelle. » Il faudra encore des siècles d'éducation patiente de Dieu pour que la foi en la Résurrection des morts soit affirmée sans restriction. Aujourd'hui nous l'affirmons dans le « je crois en Dieu » : J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Cette affirmation, nous la devons entre autres à ces sept frères anonymes (du livre des Maccabées) morts en 165 avant Jésus-Christ sous Antiochus Épiphanes.

* Il semble bien que la toute première affirmation de la Résurrection se trouve dans le Livre du prophète Daniel (Dn 12, 2-3), écrit précisément au moment de cette terrible persécution d'Antiochus Épiphanes ; et les sept frères se seraient inspirés de lui justement. Le Livre des Martyrs d'Israël (autrement appelé Livre des Maccabées), lui, qui relate cette phase de l'histoire, est plus tardif.

PSAUME : Ps 16, 1.3ab, 5-6, 8.15

R/ *Le jour viendra, Seigneur, où je m'éveillerai en ta présence*

Psaume 16

- 01 Seigneur, écoute la justice ! +
Entends ma plainte, accueille ma prière :
mes lèvres ne mentent pas.
- 3a Tu sondes mon cœur, tu me visites la nuit,
3b tu m'éprouves, sans rien trouver ;
- 05 j'ai tenu mes pas sur tes traces :

- jamais mon pied n'a trébuché.
- 06 Je t'appelle, toi, le Dieu qui répond :
écoute-moi, entends ce que je dis.
- 08 Garde-moi comme la prunelle de l'œil ;
à l'ombre de tes ailes, cache-moi,
- 15 Et moi, par ta justice, je verrai ta face :
au réveil, je me rassasierai de ton visage.

PSAUME - L'exégèse de Mme Thabut : Ps 16, 1.3ab, 5-6, 8.15

« À l'ombre de tes ailes cache-moi » : cette toute petite phrase nous donne le cadre précis de ce psaume : il s'agit des ailes des chérubins qui surplombent le coffret de l'arche d'Alliance ; nous sommes donc en pensée au Temple de Jérusalem, dans l'endroit le plus sacré, le Saint des Saints, là où, seul, le grand-prêtre pénétrait une fois par an, le jour du Grand pardon, (Yom Kippour). Ici, il ne s'agit pas du grand-prêtre, mais de quelqu'un qui se cache, qui vient chercher refuge près de l'autel du Temple de Jérusalem. Il est sûrement traqué puisqu'il vient chercher refuge près de l'autel du Temple et qu'il en appelle à la justice de Dieu ; c'est le sens du premier verset : « Seigneur, écoute la justice » et du dernier : « par ta justice, je verrai ta face » ; s'il est contraint de remettre sa cause à Dieu, c'est qu'il est victime d'une erreur judiciaire. Ce n'est certainement pas un cas isolé puisque l'on se souvient que le prophète Amos avait des paroles très sévères sur le fonctionnement de la justice ; en parlant des juges, il disait : « Ils changent le droit en poison, ils traînent la justice à terre ». Amos prêchait dans le royaume du Nord ; dans celui du Sud, ce n'était pas mieux : voici ce que dit Isaïe au chapitre 5 : « Malheur ! Ils déclarent bien le mal et mal le bien. Ils font de l'obscurité la lumière et de la lumière l'obscurité. Ils font passer pour amer ce qui est doux et pour doux ce qui est amer. » (Is 5, 20).

Et d'ailleurs, si Jésus a pu raconter une parabole mettant en scène un juge inique, refusant de rendre justice à une veuve, c'est que le cas n'était pas improbable ; et lui-même sera victime de faux témoignages. On en a une trace ici dans la phrase « Je t'appelle, toi le Dieu qui répond : écoute-moi, entends ce que je dis ... » sous-entendu les juges d'ici-bas, cela ne sert à rien de les appeler, ils ne répondent pas, ils n'écoutent pas. Dans des cas pareils, quand un innocent était injustement accusé, il ne lui restait qu'un seul refuge, le Temple, qui était un asile inviolable ; et là il se soumettait à ce que notre Moyen-âge a appelé le « jugement de Dieu ». C'était sa seule chance. Ici, il s'agit certainement de quelque chose de cet ordre, puisque notre accusé plaide non coupable : « J'ai tenu mes pas sur tes traces, jamais mon pied n'a trébuché » ; aujourd'hui, nous dirions qu'il n'a pas fait de faux pas.

Comment se passait concrètement le jugement de Dieu, on ne le sait pas très bien ; mais il s'agit bien de cela : « Tu sondes mon cœur, tu me visites la nuit, tu m'éprouves sans rien trouver ». Le simple fait d'accepter de dormir dans le Temple, complètement abandonné au jugement de Dieu était déjà une présomption d'innocence ; le roi Salomon, lui, avait prévu une formule de serment qu'on faisait prononcer à l'accusé : du genre « si j'ai commis le crime que vous croyez, alors qu'il m'arrive tel malheur ». Si l'accusé acceptait de prêter ce serment, c'est qu'il était réellement innocent ; la superstition était telle à l'époque qu'aucun coupable n'aurait couru le risque !

Celui qui parle dans notre psaume est donc bien certain de son innocence puisqu'il est prêt à tous les jugements de Dieu qu'on voudra ; il sait qu'il n'a rien à craindre. Au contraire, Dieu va le protéger, le « garder comme la prunelle de ses yeux » ; nous retrouvons ici la superbe expression du livre du Deutéronome (Dt 32, 10) et qui est passée comme telle en français ; encore aujourd'hui nous disons que nous tenons à quelqu'un ou à quelque chose « comme à la prunelle de nos yeux ».

Il est si sûr de son innocence, notre accusé, qu'il attend le matin avec tranquillité : « Moi, par ta justice, je verrai ta face ; au réveil, je me rassasierai de ton visage ». On retrouve ici l'assurance de Job qui ose affirmer : « Je sais bien, moi, que mon libérateur est vivant, que le dernier, il surgira sur la poussière. Et qu'après qu'on aura détruit cette peau qui est mienne, c'est bien dans ma chair que je contemplerai Dieu ». (Jb 19, 25-26).

Quand le peuple d'Israël, assemblé au Temple de Jérusalem, chante ce psaume, il proclame sa foi : il sait qu'il survivra à tous ceux qui lui veulent du mal (comme dira Paul aux Thessaloniens dans la deuxième lecture) ; car, une fois de plus, on sait bien que cet homme traqué, cherchant refuge et justification dans le Temple, n'est autre que le peuple tout entier. « J'ai tenu mes pas sur tes traces, jamais mon pied n'a trébuché », c'est sa protestation de fidélité ; au milieu de toutes les tentations des peuples voisins, Israël est resté fidèle au Dieu Unique. Et c'est dans le Temple de Jérusalem et seulement là qu'il cherchait refuge. « Moi, par ta justice, je verrai ta face ; au réveil, je me rassasierai de ton visage ». Il ne s'agit pas encore de résurrection individuelle, mais le peuple élu sait que rien ne pourra l'écraser totalement ; car Dieu ne peut se renier lui-même.

« Au réveil, je me rassasierai de ton visage » : ce psaume n'a probablement pas été écrit pour annoncer la Résurrection : mais quand nous le redisons aujourd'hui, à la lumière de la Résurrection du Christ, nous reconnaissons qu'il s'y applique tellement bien ; après la nuit de la mort, nous nous éveillerons dans la lumière de Dieu. Déjà, les frères dont nous lisons l'histoire dans le livre des Maccabées en première lecture, ont pu dire cela en affrontant Antiochus Épiphanes.

En attendant le sommeil définitif, chaque nuit est l'occasion pour nous de nous abandonner à la vigilance de Dieu ; on comprend pourquoi notre chant des Complies reprend chaque soir la prière de ce psaume : « Garde-moi comme la prunelle de l'œil, à l'ombre de tes ailes cache-moi »...

DEUXIÈME LECTURE : 2 Th 2, 16-17 ; 3, 1-5

Deuxième lettre de saint Paul Apôtre aux Thessaloniens

2

16i Frères, laissez-vous reconforter par notre Seigneur Jésus Christ lui-même et par Dieu notre Père, lui qui nous a aimés et qui, dans sa grâce, nous a pour toujours donné réconfort et joyeuse espérance ;

17

qu'ils affermissent votre cœur dans tout ce que vous pouvez faire et dire de bien.

3

01 Priez aussi pour nous, frères, afin que la parole du Seigneur poursuive sa course, et qu'on lui rende gloire partout comme chez vous.

- 02 Priez pour que nous échappions à la méchanceté des gens qui nous veulent du mal, car tout le monde n'a pas la foi.
- 03 Le Seigneur, lui, est fidèle : il vous affermira et vous protégera du Mal.
- 04 Et, dans le Seigneur, nous avons pleine confiance en vous : vous faites et vous continuerez à faire ce que nous vous ordonnons.
- 05 Que le Seigneur vous conduise à l'amour de Dieu et à la persévérance pour attendre le Christ.

DEUXIÈME LECTURE – L'exégèse de Mme Thabut : 2 Th 2, 16-17 ; 3, 1-5

Nous qui sommes parfois à court d'idées pour composer nos prières universelles, voilà un bon modèle ! Tout y est : d'abord, c'est une prière des uns pour les autres, les Thessaloniens prient pour Paul et Paul pour les Thessaloniens.

Ensuite celui qui prie n'a qu'un seul objectif : « Que la parole de Dieu poursuive sa course ». On retrouve ici la passion de Paul pour l'annonce de la Parole à toutes les nations ; on sait qu'il aime l'image de la course ; dans le monde grec, très amateur des jeux du cirque, c'était un spectacle familier. On imagine bien un coureur portant la parole comme une torche pour enflammer le monde le plus loin possible. L'apôtre est un porte-parole, (on pourrait dire le « haut-parleur »), le simple témoin d'une parole qui le précède et qui le dépasse et qui lui survivra. Cela suggère une autre comparaison : le musicien qui interprète une œuvre la fait résonner le temps que dure sa carrière ; il la fait connaître et aimer ; la partition lui survivra. Le nom de l'interprète s'oubliera, c'est le nom de l'auteur qu'on retiendra. Et les applaudissements vont bien davantage à l'œuvre qu'à l'interprète. Les noms de Bach ou de Mozart ou de Beethoven sont restés, les noms de leurs interprètes sont oubliés.

Saint Paul dit bien : « Priez afin que la parole de Dieu poursuive sa course, et qu'on lui rende gloire partout comme chez vous ». Paul cherche la gloire pour la Parole de Dieu, pas pour lui. Et il est vrai que chez les Thessaloniens la Parole de Dieu a été accueillie d'une manière exemplaire : on se souvient que Paul n'est resté que trois semaines à Thessalonique et qu'en trois semaines déjà une communauté chrétienne était née, à laquelle il peut déjà dire « Nous avons pleine confiance en vous : vous faites et vous continuerez à faire ce que nous vous ordonnons ». Cela nous rappelle la première lettre à Timothée (que nous avons lue récemment) dans laquelle Paul s'émerveillait que le Christ lui ait fait confiance alors qu'il n'avait encore rien fait pour mériter cette confiance : « Je suis plein de reconnaissance envers celui qui m'a donné la force, Christ Jésus notre Seigneur ; c'est lui qui m'a jugé digne de confiance en me prenant à son service, moi qui étais auparavant blasphémateur, persécuteur et violent ». À son tour, Paul fait confiance aux tout jeunes baptisés de Thessalonique qui n'ont guère eu le temps de faire leurs preuves, pourtant. Mais au fait, ce n'est pas à eux tout seuls qu'il fait confiance, c'est à eux assistés de la grâce de Dieu... Au fait, peut-être avons-nous du mal à faire confiance aux autres parce que nous oublions que la grâce de Dieu est à l'œuvre en eux ?...

Enfin, la prière de Paul est guidée par une seule certitude : « Le Seigneur est fidèle ; il vous affermira et vous protégera du mal » ; le mal dont il souhaite protéger les Thessaloniens, ce n'est pas la persécution en elle-même ; il sait qu'elle fait partie de la vie du chrétien ; et l'on sait bien que si lui-même n'est resté à Thessalonique que trois semaines, c'est parce que la persécution des Juifs l'a contraint à partir. Mais ce dont les

Thessaloniciens ont besoin, c'est du réconfort du Seigneur pour affronter cette persécution et tenir dans la durée. Paul insiste : « Priez pour que nous échappions à la méchanceté des gens qui nous veulent du mal, car tout le monde n'a pas la foi... » Échapper ici, ne veut pas dire éviter : s'il avait voulu éviter la persécution, il aurait changé de métier ! Échapper veut dire « surmonter », avoir le courage de tenir bon ; le seul objectif, encore une fois, c'est que la propagation de l'Évangile (la course, comme il dit), ne soit pas entravée.

Et ce réconfort, il sait qu'il peut compter dessus ; la fidélité, c'est le nom même de Dieu, « Le Dieu de tendresse et de fidélité » ; c'est sous ce nom que Dieu s'est révélé à Moïse. Cette fidélité de Dieu, Paul l'a lui-même expérimentée ; à preuve sa phrase superbe du début : « Laissez-vous reconforter par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même et par Dieu notre Père, lui qui nous a aimés, et, dans sa grâce, nous a pour toujours donné réconfort et joyeuse espérance ». Réconfort et joyeuse espérance, il semble bien que ce soit synonyme pour lui. Là il nous fait toucher du doigt à quel point l'espérance est enracinée dans le passé ou plutôt dans une expérience. Car l'espérance n'est pas une affaire d'imagination ; comme si on s'inventait des jours meilleurs, parce que l'aujourd'hui est difficile ; au contraire, l'espérance est une affaire de mémoire, (c'est la vertu de la mémoire), c'est la foi (ou la mémoire) conjuguée au futur. Nous l'avons vu, par exemple, avec l'histoire des sept martyrs du livre des Maccabées : s'ils ont pu découvrir la foi en la Résurrection, c'est parce qu'ils avaient l'expérience de la fidélité de Dieu.

Encore faut-il être accueillants à cette présence de Dieu ; c'est pour cela que Paul dit aux Thessaloniciens : « Laissez-vous reconforter par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même ». On retrouve encore une fois ici la leçon du pharisien et du publicain : chez le pharisien, plein de lui-même, il n'y avait plus de place pour Dieu ; le publicain, lui, a pu être comblé parce que son cœur était ouvert.

ÉVANGILE : Lc 20, 27-38

Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc

20

- 27 Des sadducéens – ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de résurrection – vinrent trouver Jésus,
28 et ils l'interrogèrent : « Maître, Moïse nous a donné cette loi : *Si un homme a un frère marié mais qui meurt sans enfant, qu'il épouse la veuve pour donner une descendance à son frère.*
29 Or, il y avait sept frères : le premier se maria et mourut sans enfant ;
30 le deuxième,
31 puis le troisième épousèrent la veuve, et ainsi tous les sept : ils moururent sans laisser d'enfants.
32 Finalement la femme mourut aussi.
33 Eh bien, à la résurrection, cette femme, de qui sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour femme ? »
34 Jésus répond : « Les enfants de ce monde se marient.
35 Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne se marient pas,
36 car ils ne peuvent plus mourir : ils sont semblables aux anges, ils sont fils de Dieu, en étant héritiers de la résurrection.

- 37 Quant à dire que les morts doivent ressusciter, Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur : *le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob*.
- 38 Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; tous vivent en effet pour lui. »

Copyright AELF - 1980 - 2006 - Tous droits réservés

L'ÉVANGILE – L'exégèse de Mme Thabut : Lc 20, 27-38

Quand un problème n'a pas de solution, c'est qu'il est mal posé. Et là vraiment le problème posé par les « Sadducéens » semble bien insoluble ; on a envie de dire « cherchez l'erreur ». L'erreur, ce serait de vouloir tendre un piège à Jésus, d'abord. Ce n'est sûrement pas le meilleur moyen de découvrir la Parole de Dieu, puisqu'il est la Parole faite chair ; mais peut-être les Sadducéens ne cherchent-ils pas à tendre un piège à Jésus ? Peut-être ne sont-ils pas mal intentionnés ? Leur question nous paraît un peu artificielle aujourd'hui, mais elle ressemble aux discussions interminables qu'on développait dans les écoles de théologie. C'est un cas d'école un peu poussé sur un sujet qui était à l'ordre du jour.

Encore faut-il se rappeler qu'au temps du Christ, la foi en la Résurrection était toute neuve ; elle n'était pas encore partagée par tout le monde. Les Pharisiens y croyaient fermement ; pour eux c'était une évidence que le Dieu de la vie n'abandonnerait pas ses fidèles à la mort. Mais on pouvait très bien être un bon Juif sans croire à la résurrection de la chair. C'était le cas des Sadducéens. Pour justifier leur refus de la résurrection, ils cherchent à démontrer qu'une telle croyance conduit à des situations ridicules : leur logique est imparable ; une femme ne peut pas avoir sept maris à la fois, on est tous d'accord ; si vous croyez à la résurrection, disent-ils à Jésus, c'est pourtant ce qui va se passer : elle a eu sept maris successifs, qui sont morts les uns après les autres ; mais si tous ressuscitent, vous voyez à quoi cela mène !

L'erreur, Jésus va le leur dire, c'est de *chercher nos articles de foi dans nos raisonnements* ; Isaïe l'a dit depuis longtemps : « Les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées, et ses chemins ne sont pas nos chemins » (Is 55, 8). Jésus au contraire appuie sa foi uniquement sur l'Écriture : chaque fois qu'une question lui est posée, sa réponse se réfère à l'Écriture. Depuis le récit des tentations jusqu'à la rencontre des disciples d'Emmaüs, sa seule référence est l'Écriture ; c'est à partir d'elle qu'il ouvre l'intelligence de ses auditeurs ; il l'avait bien dit au tentateur « l'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu ». Ici, il dit en quelque sorte : ne nourrissez pas votre foi de raisonnements et de discussions mais de la Parole de Dieu.

Ici, sa référence à l'Écriture, il la prend dans les paroles de Moïse : tout comme ses interlocuteurs d'ailleurs ; les Sadducéens commencent en disant : « Moïse nous a donné une loi. » Mais *ils se servent de l'Écriture*, ils l'utilisent pour prouver ce dont ils sont déjà persuadés par ailleurs. Ils utilisent l'Écriture, ils ne se mettent pas à son école ; ils citent l'Écriture au lieu de la scruter. Jésus au contraire cherche dans l'Écriture quelle révélation elle nous apporte sur Dieu ; or Moïse l'a bien dit : dans le buisson ardent (Ex 3) Dieu s'est révélé à lui comme le Dieu de nos pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob : Dieu ne peut pas être Dieu pour un temps seulement ; la mort ne peut pas faire échec aux engagements qu'il a pris envers les Patriarches, Abraham, Isaac, Jacob, et leurs descendants. Son Alliance traverse la mort : il noue avec chacun de nous et nous tous ensemble un lien d'amour que rien ne pourra détruire. Or, au-delà de la mort, comme dit Saint Jean « nous

lui serons semblables » (1 Jn). Pour l'instant, « Ce que nous serons ne paraît pas encore clairement ». Mais alors, nous serons enfin à son image des vivants, des aimants.

Une autre erreur est de parler de cette résurrection, de la vie dans l'au-delà comme si c'était la pure continuation de l'ici-bas. La réponse de Jésus montre bien au contraire qu'il y a une rupture complète entre notre vie actuelle et la vie des ressuscités : les enfants de ce monde se marient, c'est entendu ; mais les ressuscités ne se marient pas. Ils ne sont pas des anges (lisons bien le texte) mais ils sont « comme des anges », c'est-à-dire qu'ils ont un point commun avec les anges : ce point commun, justement, c'est qu'ils ne peuvent plus mourir ; la mort n'a plus sur eux aucun pouvoir ; désormais ils sont « fils de Dieu », c'est-à-dire qu'ils sont vivants de la vie de Dieu. Dans leur question, les Sadducéens avaient lié le mariage à la reproduction : si cette femme avait été épousée par tous ses beaux-frères, c'est parce qu'elle n'avait pas pu être mère ; Jésus leur répond : votre problème est désormais sans objet ; dans le monde à venir tout est différent : il n'est plus question de mort et il n'est plus question de reproduction ; mais les Sadducéens avaient oublié que le mariage est aussi et d'abord une affaire d'amour : nos amours humaines, d'ici-bas, ne peuvent pas mourir : elles sont l'image de Dieu, elles sont ce qui en nous est à l'image de Dieu ; elles traversent la mort ; nous les retrouverons transfigurées sur l'autre rive.

Comme dit saint Augustin : « On ne peut perdre celui qu'on aime si on l'aime en Celui qu'on ne peut perdre.